



Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier

AMIANTE : À QUAND UNE PRISE DE CONSCIENCE ?

L'amiante est une problématique majeure à la SNCF. Régulièrement, depuis plusieurs années, le sujet refait surface et on redécouvre ce matériau dans des trains pour lesquels la direction nous assurait qu'ils en étaient dépourvus.

C'est ce qui est de nouveau arrivé en janvier 2021 sur une rame TGV déclarée "sans amiante" par la direction. Suite à un ponçage de la peinture et un nuage irrespirable, les agents ont exercé un droit de retrait. Un droit d'alerte a donc été posé par les élu(e)s SUD Rail afin d'œuvrer pour préserver la santé des agents.

Suite à l'enquête, des prélèvements ont été réalisés : **Les résultats indiquent la présence d'amiante. Ils confirment que les inquiétudes étaient fondées et que l'action syndicale sur ce sujet était légitime.**

Estimant que la santé des agents devrait dépasser les clivages syndicaux, SUD-Rail a proposé à tous les élus, sur les différents périmètres concernés, une action commune visant à demander un CSE extraordinaire pour désigner un expert indépendant pour faire toute la lumière sur de nouvelles expositions à ce matériau, pourtant interdit depuis 24 ans.

La CGT n'a pas souhaité répondre favorablement à cette proposition préférant, selon elle, suivre une autre stratégie (laquelle? L'IMMOBILISME!!).

L'UNSA avait mieux à faire ce jour là et a choisi (au dernier moment) de ne pas participer.

Résultat du vote : CGT : **CONTRE**, (12 voix)
SUD Rail, CFDT, FO : **POUR** (13 voix)
UNSA : (**absents**)

Une expertise est donc validée sur l'axe TGV Sud-Est : Espérons que cette démarche ne soit pas bloquée sur d'autres périmètres du fait de positions partisans ne prenant pas en compte la protection de la santé des cheminots.

Pour SUD Rail, la présence d'amiante n'est pas une fatalité.

La direction doit tout mettre en œuvre pour protéger la santé des cheminots qu'il soient du matériel ou d'autres services. Elle doit enfin mettre la prévention au cœur de ses dispositifs.

Or, la méconnaissance de la présence d'amiante sur des rames TGV et les expositions qui en découlent, démontrent, une fois de plus, des manquements graves de la direction en matière de prévention sur ce risque.

C'est notre santé qui est en jeu !

